



**Confédération paysanne**

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs



Paris, le 30 septembre 2021

## **Grippe aviaire : le Ministère interdit l'élevage plein air de volailles en France**

Les deux arrêtés grippe aviaire qui viennent d'être publiés par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation signent la fin programmée de l'élevage plein air en France. Le Ministre a beau jurer la main sur le cœur qu'il « défend » l'élevage plein air, le contenu de ces arrêtés est sans appel : ils créent un droit de produire pour les industriels et une impossibilité à produire pour les éleveurs et éleveuses plein air.

Malgré les très nombreuses réunions auxquelles nous avons contribué, nos propositions<sup>1</sup>, les expertises et témoignages de terrain que nous avons produits, comme lors des précédentes crises d'influenza aviaire, le Ministère choisit la claustration. Pourtant, les nouvelles dispositions qu'il a validées sont, il faut le marteler, contreproductives pour lutter contre la grippe aviaire et vont à l'encontre du bien-être animal et de la santé en élevage.

A ces arrêtés mortifères pour l'élevage plein air, va s'ajouter l'accord interprofessionnel adopté par le Cifog, l'interprofession de la filière foie gras, auquel nous sommes opposés. Cet accord impose pour les palmipèdes l'obligation de pouvoir claustrer à tout moment !

A l'inverse, rien n'est prévu pour baisser en densité, pour limiter les mouvements d'animaux vivants, de flux, d'intervenants, pourtant facteurs majeurs de propagation de l'influenza aviaire et étayés scientifiquement notamment par l'ANSES<sup>2</sup>.

Nous éleveurs et éleveuses en canards, volailles de chair et poules pondeuses plein air, refusons d'être les complices de cette supercherie qui trompera les consommateurs et consommatrices quant à la qualité des produits et leurs conditions d'élevage. Non, un élevage claustré 9 mois sur 12, comme ce fut déjà le cas cette année, ne peut plus être qualifié de « plein air ». Non, prévoir un demi-mètre carré par volaille, ce n'est pas du plein-air. C'est cette réalité que cette nouvelle réglementation va imposer, entraînant un plan social chez les éleveurs et éleveuses plein air. Face au poids écrasant des industriels de la filière, nous en appelons aux consommateurs et consommatrices pour que le plein air ne disparaisse pas des assiettes.

### **Contacts :**

Nicolas Girod, porte-parole national de la Confédération paysanne 06 07 55 29 09

Sylvie Colas, porte-parole de la Confédération paysanne du Gers : 06 70 31 90 71 EST

Serge Mora, porte-parole national Influenza aviaire du Modef : 06 30 71 15 00

Maryline Beyris, vice-président du Modef des Landes : 06 83 97 93 03

Christophe Mesplede, Modef des Landes : 06 09 92 15 09

<sup>1</sup> Un Pacte pour une gestion efficace de l'influenza aviaire :

[https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/Pacte\\_final\\_MISE\\_EN\\_PAGE\(1\).pdf](https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/Pacte_final_MISE_EN_PAGE(1).pdf)

<sup>2</sup> « Le fait que les élevages de galliformes soient moins touchés que les élevages de palmipèdes semble conforter l'hypothèse selon laquelle les principaux facteurs de diffusion sont liés aux mouvements d'animaux, de véhicules et de personnes, nettement plus intenses au sein de la filière palmipèdes gras qu'au sein de la filière gallus (notamment en raison d'une segmentation des étapes d'élevage plus importante au sein de la filière palmipèdes gras). »  
[https://www.platformeesa.fr/sites/default/files/Art\\_%C3%A9pid%C3%A9mio\\_Pltf\\_170306vf.pdf](https://www.platformeesa.fr/sites/default/files/Art_%C3%A9pid%C3%A9mio_Pltf_170306vf.pdf)

Saisine n°2020-AST-0179 « Ainsi, si le ou les premiers foyers ont sans doute pour origine l'avifaune migratrice, actuellement la diffusion de l'infection résulte probablement davantage d'une contamination de proche en proche dans une zone de très forte densité d'élevages, d'une part, mais aussi de mouvements d'oiseaux asymptomatiques ou de personnes / matériels contaminés sur de plus longues distances, d'autre part. »